

CONFLUENCE

CINQ PROJETS POUR DEMAIN

La Ville de Namur, forte des subsides reçus dans le cadre des Fonds Feder, étudie en ce moment-même les différents projets qui seront aménagés au confluent de la Sambre et de la Meuse, ce lieu emblématique de notre cité. Ces cinq projets entrent maintenant dans des phases très concrètes de leur réalisation, depuis l'étude de faisabilité à la mise en œuvre des chantiers.



Le port numérique & l'esplanade

La Ville de Namur a lancé un concours de travaux pour dessiner le nouveau visage de la Confluence, sur le principe du Concept & Build, déjà mis en œuvre pour le Caméo. Cela implique qu'architectes et entrepreneurs travaillent main dans la main pour plus d'efficacité dans la coordination des travaux, notamment.

Pour accompagner ce concours et évaluer les projets, un jury d'une dizaine d'experts a été constitué. Parmi eux, citons Marcel Smets, ingénieur urbaniste qui fut professeur d'architecture à la KUL et à Harvard, et a mené la reconversion de la Gare de Leuven et de l'Île de Nantes ; Aglaée Degros, architecte et urbaniste spécialisée dans l'espace public, professeur à Vienne ; Pierre Cox, architecte et urbaniste entre autres membre de la Commission des Monuments et Sites ; Thierry Kandjee, paysagiste français et lauréat du Prix de l'Espace Public de Bruxelles 2015 ou encore Etienne Vinchon, qui participe également à la réflexion Namur Confluent Culture en matière d'art contemporain. D'autres spécialistes namurois, issus du Trakk ou de l'administration communale, apporteront leur regard éclairé et leur connaissance du territoire local.

Ce jury a donc été chargé dans un premier temps de sélectionner parmi les candidats potentiels les cinq meilleurs candidats les plus à même de répondre aux attentes de Namur. Ils devront élaborer un projet qui imaginera le futur visage de la Confluence, avec :

- le port numérique (constitué d'un espace d'accueil, d'un espace polyvalent et d'un espace horeca), bâtiment exemplaire énergétiquement et symbole de la ville intelligente ;
- et l'esplanade piétonne, ouverte vers les berges du fleuve, qui remplira aussi une triple mission : événementielle, touristique et citoyenne.

Les projets sont attendus pour cet été. Le jury analysera les propositions reçues à l'automne. L'attribution se fera donc fin 2016. Études et demande de permis sont prévus pour 2017.



FEDER

Quatre des cinq projets sont financés par le FEDER, le Fonds Européen de Développement Régional qui a « vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions. » (www.europa.eu)

Les investissements FEDER se concentrent sur certaines thématiques : l'innovation et la recherche, la stratégie numérique, le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), l'économie sobre en carbone et la revitalisation des grands centres urbains.



© Bureau Greisch

La passerelle

Depuis la Confluence, le piéton ou le cycliste qui souhaite aller à Jambes n'avait jusqu'à présent qu'un choix : rejoindre le pont de Jambes ou celui des Ardennes difficilement accessibles aux PMR et obligeant les cyclistes à rouler sur le trottoir. La Passerelle, ouvrage d'art innovant, proposera une alternative esthétique et sécurisée, quasi invisible dans le panorama du fleuve, mais offrant un point de vue exceptionnel sur celui-ci ! Technologiquement, c'est une prouesse : épaisse de 30 cm en son milieu, la passerelle ne reposera que sur les rives, sans arche ni emprise sur le fleuve. Toutefois, pour pouvoir être réalisé, ce projet exige l'expropriation de trois bâtiments à front de Meuse et de trois autres, rue Mazy.

Le financement de la passerelle est assuré par les Fonds Feder. Si les études de faisabilité ont été réalisées par et aux frais de la Ville, la mise en œuvre est pilotée par le Service public de Wallonie, qui a l'autorité sur les voies navigables. L'enquête publique se terminant le 14 avril, les travaux devraient commencer au printemps 2017, lorsque les procédures d'acquisition ou d'expropriation seront terminées.



Le parking

Cette nouvelle infrastructure doit améliorer l'accessibilité et l'offre de stationnement au centre-ville. Avec une capacité minimale de 500 places (mais idéalement 650), ce parking devra proposer au moins 11 places réservées aux personnes à mobilité réduite, 20 emplacements pour les motos et 50 pour les vélos, et 6 places équipées pour les véhicules électriques. Il offrira des toilettes publiques et de

LES IMPÉTRANTS

Les impétrants, ce sont les conduites ou canalisations enterrées, le plus souvent sous les voiries : électricité, eau, gaz, mais aussi fibre optique et télédistribution.

En août 2016, les travaux de déplacement de ces impétrants débiteront. Il s'agira des premiers travaux. Ils ne permettront plus l'organisation d'événements et le stationnement sur l'esplanade sera progressivement supprimé. L'impact sur la circulation sera limité, mais des mesures ponctuelles seront nécessaires. Ces travaux doivent s'achever avant la fin de l'année et seront directement prolongés par les travaux du parking.

l'information touristique via des écrans multimédias.

Accessible pour les véhicules par la nouvelle rue du Grognon (le long de la Sambre), le parking proposera plusieurs sorties pour les piétons : côté Sambre, côté Meuse, vers le Port Numérique et si possible vers le Parlement.

Le marché prévoit la conception, la construction et l'exploitation du parking. Il est actuellement en cours de passation. 5 consortiums sont en lice. Le concessionnaire sera sélectionné sur les critères suivants : premièrement pour le nombre de places, mais aussi pour la redevance à payer à la Ville et la qualité du projet proposé (politique tarifaire, accessibilité, aspect smart city, sécurité). Les offres ne sont pas encore connues mais auront été déposées avant la date de publication de cette édition de Namur Magazine. Elle sont en cours d'analyse, et le prestataire sera désigné au plus tard cet été.



Les voiries

L'aménagement des voiries doit être conçu en fonction des contraintes suivantes :

- libérer l'esplanade ;
- maintenir un pont sur la Sambre ;
- permettre un flux de 1200 véhicules par heure, aux heures de pointe ;
- intégrer l'importante circulation piétonne et cycliste
- intégrer les transports en commun ;
- permettre l'accès direct au parking, au port numérique, au halage.

Que prévoit le projet ?

- Pour les piétons : passage libéré sur l'esplanade. Passage sous la voirie entre l'esplanade et le halage au confluent. Accès à la passerelle et au boulevard Baron Huart côté Meuse, aux rue du Pont et Bord de l'eau côté Sambre.
- Pour les PMR : accès direct depuis la rue Mazy (Jambes) via la passerelle jusqu'à l'esplanade et au pont de France vers le centre-ville.
- Pour les cyclistes : comme pour les PMR, avec en plus la possibilité de s'intégrer dans la circulation à hauteur du rond-point .
- Pour les véhicules : un rond-point créé à l'intersection du pont du Musée, de la rue du Grognon et de la rue Bord de l'Eau leur permettra de s'orienter vers la rue Notre-Dame, vers Salzinnes, vers le Pont du Musée, vers la rue du Grognon, le parking et le Pont de France.



LES FOUILLES

Une première phase de fouilles archéologiques a été menée entre 1991 et 2000. Toutefois, elles ne concernaient que la partie centrale de l'esplanade. Des fouilles complémentaires doivent donc être menées sur le site. Elles commenceront au printemps 2017 pour une période de 12 mois, et occuperont environ 10 archéologues et 10 ouvriers.



PLANNING PREVISIONNEL

2016 PRINTEMPS

Passerelle : enquête publique

Parking : remise des offres

Voiries : enquête publique

2016 ÉTÉ

Parking : attribution du marché

Passerelle : octroi du permis

Impétrants : déplacement

Esplanade et port numérique :
remise des offres du concours

Voiries : octroi du permis

2016 AUTOMNE

Parking : dépôt de la demande de permis

2017

Parking : octroi du permis et début
des travaux dans la foulée

Début des fouilles archéologiques

Esplanade et port numérique : dépôt
de la demande et octroi du permis

Passerelle : début des travaux

Port numérique : début des travaux

2018

Passerelle : fin des travaux

Fin des fouilles

Port numérique : fin des travaux

Voiries : début des travaux

2019

Esplanade : début des travaux

Parking : fin des travaux

2020

Esplanade : fin des travaux



Toutes les informations concernant ces projets sont à votre disposition au Pavillon de l'Aménagement Urbain de l'Hôtel de Ville (Accès par la rue de Fer) ou sur www.pavillon-namur.be